

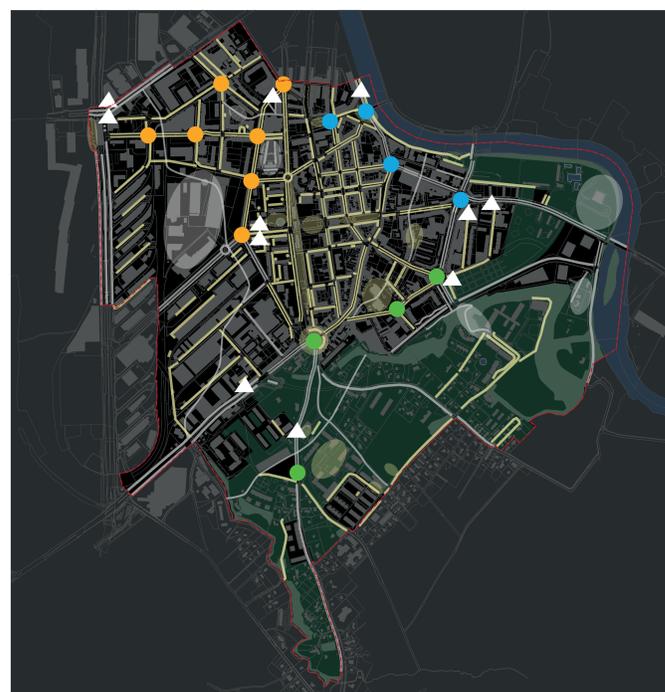
# Première phase de réalisation du Plan Lumière de Carouge, 2019-2021

## CONCEPT

Dans la continuité du dossier de Plan Lumière, Radiance35 a accompagné la ville dans une première phase de réalisations sur tout le secteur ouest de la ville.

Incluant une réflexion sur une série de rues d'espaces verts (de petite et grande échelle), les espaces de rencontre (du type mail des Promenades ou allées latérales de la place de Sardaigne), le site des Tours, les abords des écoles mais aussi certains passages sous voie. Toute cette mise en œuvre du projet a été faite main dans la main avec les services techniques de la ville afin non seulement d'accompagner dans la réalisation mais aussi de donner à comprendre la méthodologie (comment appliquer concrètement les recommandations du plan lumière)

## LA SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU PLAN LUMIÈRE



**Objectif du Plan Lumière :**  
Recomposer le paysage nocturne de Carouge

**Comment ?**  
Travailler par « couches » d'interventions qui se superposent, se complètent

**TROIS AXES**

- 1. Traiter le « fond » de manière équilibrée**  
Un « fond » avec des modèles identiques et des « poches » pour les zones « singulières » : Vieux-Carouge, Tours, bords de l'Arve,... Privilégier le blanc chaud (3000 K).
- 2. Tisser des liens entre les quartiers**  
Aux endroits du croisement entre les portes et nœuds d'inflexion : traitement spécifique des repères aux « agrafes urbaines » pour tisser des liens entre les quartiers existants et nouveaux.  
Utilisation de la palette de couleurs pastels du centre de Carouge.
- 3. Singulariser Carouge par son skyline**  
Sur l'ensemble du territoire, mise en évidence des repères hauts (ou parties supérieures) emblématiques de chaque secteur.  
Utilisation de lumière graphique, évoquant le « fil conducteur ».

**LE « FOND » : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

- Rues et chemins (+/- 3000 K)
- Liaisons piétonnes + voies « intermédiaires » et « principales » (+/- 4000 K)
- Espaces singuliers (+/- 3000 K)
- Espaces verts (+/- 4000 K)

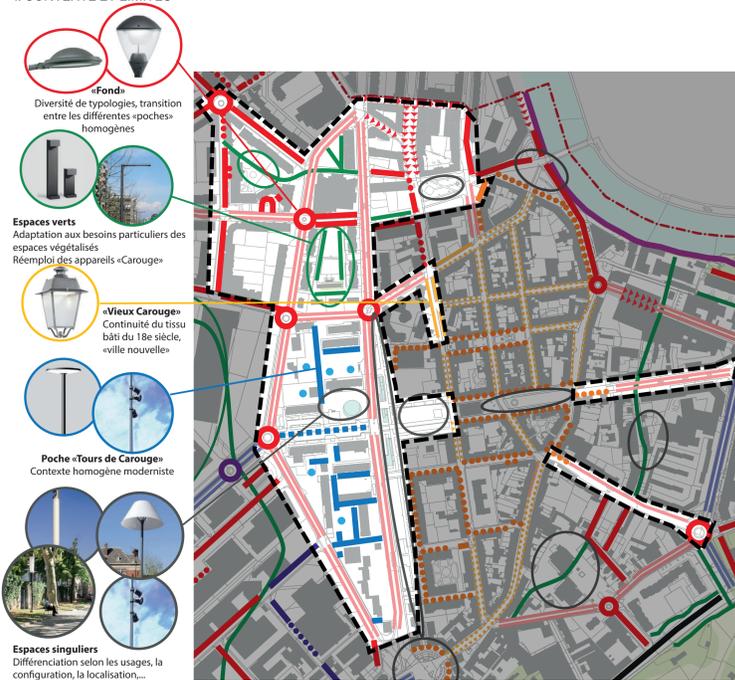
**LES REPÈRES « AU SOL »**

- Repères « vers la ville »
- Repères « vers l'eau »
- Repères « vers la forêt »

**LES REPÈRES « HAUTS »**

- Repères « skylines »

## 1. CONTEXTE ET LIMITES



**LES MODÈLES ET L'IMPLANTATION**

La carte ci-contre synthétise les recommandations du Plan Lumière pour les modèles de luminaires et le type d'implantation, rue par rue.

**TYPE - VIEUX-CAROUGE**

- Luminaire bas sur mât unilatéral
- Luminaire bas sur console unilatéral
- Luminaire bas sur mât bilatéral quinconce
- Luminaire bas sur mât bilatéral quinconce

**TYPE - TOURS DE CAROUGE**

- Luminaire bas sur mât unilatéral
- Mât multi-projecteurs bas à moyen (position exacte à définir par projet)

**TYPE - SECTEUR SUD**

- Luminaire bas à moyen sur mât unilatéral
- Luminaire bas à moyen sur mât bilatéral quinconce

**TYPE - VVA**

- Luminaire bas sur mât unilatéral

**TYPE - FOND**

- Luminaire bas à moyen sur mât unilatéral
- Luminaire bas à moyen sur console unilatéral
- Luminaire bas à moyen sur mât bilatéral quinconce
- Luminaire bas à moyen sur mât bilatéral quinconce
- Luminaire suspendu simple (axial)
- Luminaire suspendu double

**TYPE - VOIES INTERMÉDIAIRES**

- Luminaire moyen à haut sur mât unilatéral
- Luminaire moyen à haut sur console unilatéral
- Luminaire moyen à haut sur mât bilatéral quinconce
- Luminaire suspendu simple (axial)
- Luminaire suspendu double

**TYPE - VOIES PRINCIPALES**

- Luminaire haut sur mât unilatéral
- Luminaire haut sur mât central
- Luminaire suspendu simple (axial)

**TYPE - ESPACES SINGULIERS**

- Luminaire de même type que le contexte ou type « espaces singuliers »

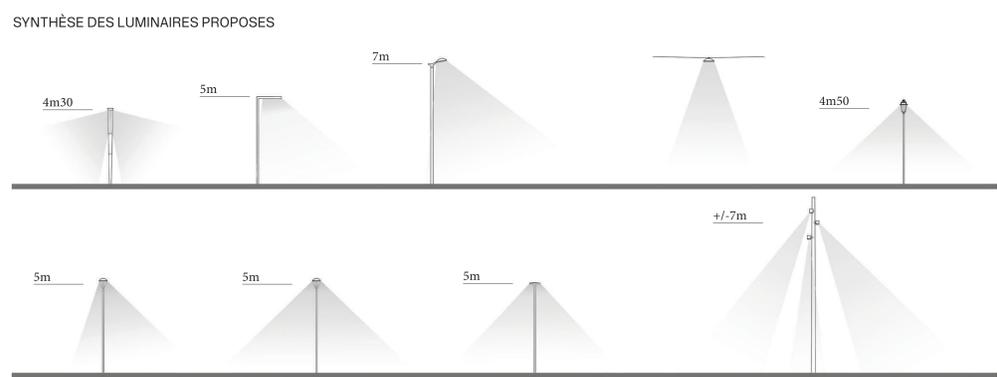
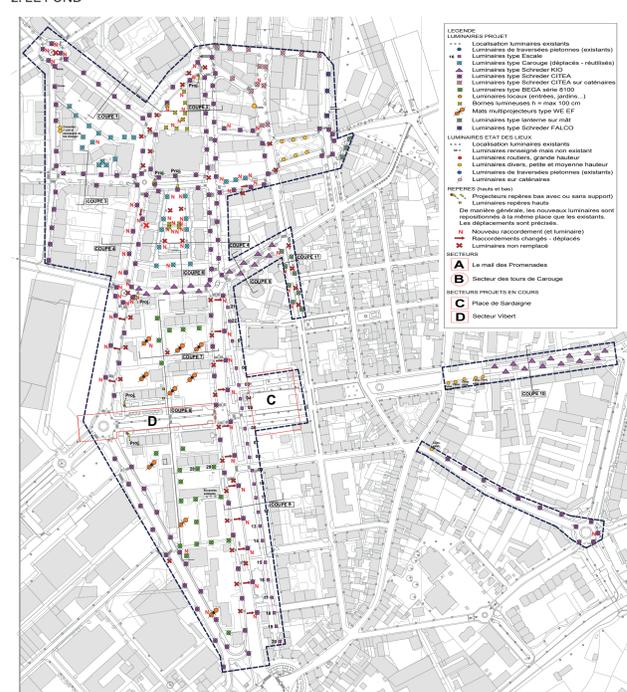
**TYPE - ESPACES VERTS ET LIAISONS PIÉTONNES**

- Luminaire de même type que le contexte ou type « espaces verts et liaisons piétonnes »

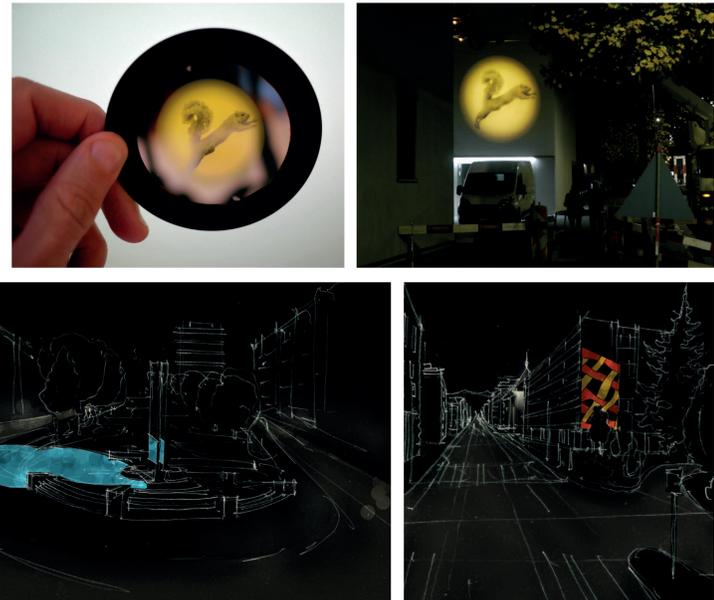
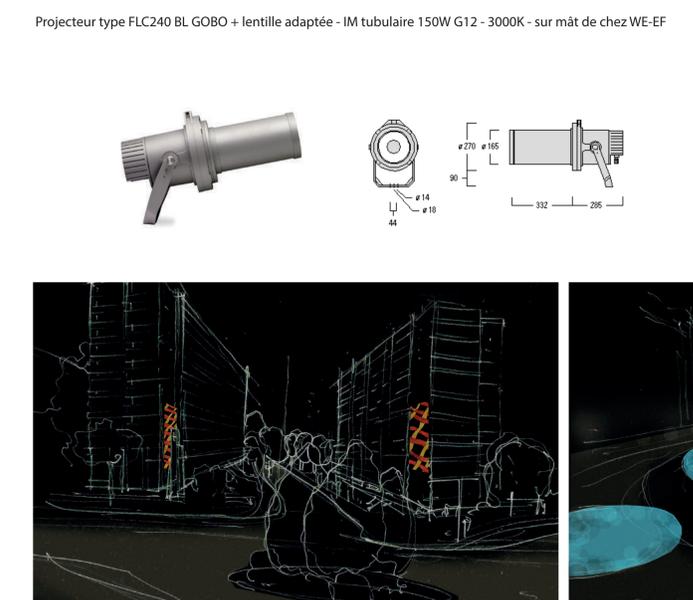
Haut : > 7 m jusqu'à 9 m  
Moyen : de 5 m à 7 m  
Bas : < 5 m

## MISE EN ŒUVRE

### 2. LE FOND



### 3. LES REPÈRES



## RÉALISATION

